



Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

**22 Mai
2006**



RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!

Ref.: SCBD/STTM/JW/VA/54767

Le 19 mai 2006

NOTIFICATION¹

Objet: Demande d'informations sous forme d'études de cas ou enseignements à tirer et succès remportés dans le renforcement des capacités et des partenariats nationaux, régionaux et mondiaux, qui faciliteront et rationaliseront la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides

Madame / Monsieur,

En réponse au paragraphe 7 de la décision VIII/2 sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides (décision disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.biodiv.org/doc/meetings/cop/cop-08/cop-08-decision-advance-en.pdf>), le Secrétaire exécutif est prié de compiler et de diffuser, par le biais du mécanisme du Centre d'échange, les enseignements tirés et les succès remportés par la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et par la mise en place de partenariats nationaux, régionaux et mondiaux pour surmonter les obstacles identifiés dans la mise en œuvre du programme de travail de la diversité biologique des terres arides et sub-humides. C'est sur la base de cette décision que j'invite les Parties à la CDB et les autres gouvernements à soumettre au Secrétariat:

- Des études de cas ou des cas de leçons à tirer de la mise en place d'activités de renforcement des capacités pour tenter d'aborder un ou plusieurs obstacles présents dans le cas de la biodiversité des terres arides et sub-humides. Ces documents pourront en effet mentionner le développement ou le déploiement de technologies innovatrices, les programmes axés sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public, l'engagement de partenaires, les activités de surveillances ou d'évaluations, l'intégration de la conservation de la biodiversité dans les stratégies de développement, la mise en place de capacités financières et l'étendue ou le raffinement des rôles institutionnels ou des responsabilités.
- Des informations sur les partenariats nationaux, régionaux et mondiaux, y compris les partenariats avec le secteur privé, pour aborder les obstacles identifiés dans la mise en œuvre du programme de travail de la diversité biologique des terres arides et sub-humides.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la CDB et les correspondants nationaux pour le SBSTTA

À l'attention des organisations inter-gouvernementales, des organisations non-gouvernementales et des organisations autochtones.



Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement

Tel: +1 (514) 288-2220
Fax: +1 (514) 288-6588

Email: secretariat@biodiv.org
Web: www.biodiv.org

Centre de Commerce Mondial
413 rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Les obstacles auxquels la décision VIII/2 fait référence sont énumérés dans l'examen approfondi du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides, tel que présenté à la onzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques (document UNEP/CBD/SBSTTA/11/4). Ces obstacles s'énumèrent comme suit:

- a) contraintes pour accéder aux ressources financières et techniques;
- b) faibles capacités institutionnelles;
- c) un manque de partenariats efficaces ;
- d) la perpétuation de cadres d'incitation pervers ;
- e) le manque de données sur l'intégration multisectorielle des considérations touchant à la diversité biologique ;
- f) l'appui politique limité à tous les niveaux de gouvernement ;
- g) des conflits persistants par rapport à l'accès aux ressources et les droits d'utilisation.

J'aimerais donc inviter les Parties à la Convention, les autres gouvernements et les organisations intéressées à soumettre, **au plus tard le 1^{er} septembre 2006**, des études de cas ou des informations sur les enseignements à tirer sur le renforcement des capacités et les partenariats mis en place pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides. Par ailleurs, je vous serais très reconnaissant si vous aviez l'obligeance de remplir le formulaire ci-joint et de le renvoyer au Secrétariat en même temps.

Je tiens à vous remercier d'avance pour votre soutien continu envers la Convention et son travail et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

ANNEXE 1 - PARTENARIATS

Formulaire pour la soumission d'études de cas ou enseignements à tirer et succès remportés dans la mise en place de partenariats nationaux, régionaux et mondiaux, qui faciliteront et rationaliseront la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides

Information de base:	Type de partenariat
Nom du pays / nom de l'organisation: _____	<input type="checkbox"/> International
Nom du Projet/du Programme/de l'Initiative: _____	<input type="checkbox"/> Régional
Agence gouvernementale / Gouvernement: _____	<input type="checkbox"/> Sous-régional
Information supplémentaire disponible à l'adresse internet: _____	<input type="checkbox"/> National
	<input type="checkbox"/> Local
	<input type="checkbox"/> Public-Privé
	<input type="checkbox"/> Autre (S.V.P. spécifier) _____

Activités de partenariat
<input type="checkbox"/> Information / Échange de connaissances
<input type="checkbox"/> Surveillance / Règlementation
<input type="checkbox"/> Gestion trans-frontières (au niveau régional, sous-régional, ou international)
<input type="checkbox"/> Co-gestion (au niveau national ou local)
<input type="checkbox"/> Collaboration entre Agences
<input type="checkbox"/> Financement

Principaux enseignements à tirer de la mise en place de partenariats ou de la participation de partenaires. (facultatif)

